

## Exigences minimales & Critères d'exclusion

La Banque Triodos, Triodos Investment Management et Triodos Private Banking (collectivement désignés par « la Banque Triodos » dans le présent document) financent et investissent dans des entreprises, des institutions et des projets offrant une valeur ajoutée sur le plan culturel et ayant un impact positif sur les personnes et l'environnement. La Banque Triodos s'appuie pour ce faire sur les épargnants et les investisseurs désireux d'encourager une économie socialement responsable et une société durable. Sur le plan opérationnel, les activités de la Banque Triodos se scindent en deux métiers principaux : les activités bancaires et la gestion des investissements. Le métier de banquier consiste à prêter de l'argent à des entreprises durables, après avoir analysé l'impact social, environnemental ou culturel positif de leurs activités au cours d'un processus d'évaluation. De son côté, Triodos Investment Management (TIM) gère des fonds d'investissement socialement responsable (ISR) et des fonds d'impact. Les fonds ISR permettent aux clients et au Private Banking d'investir dans des entreprises cotées en Bourse affichant des performances élevées en matière de durabilité. Par le biais des fonds d'impact, TIM investit directement dans des entreprises et projets durables.

### Portée du présent document

Afin d'évaluer les propositions de crédit et d'investissement, nos chargés de relations et gestionnaires de fonds s'appuient en premier lieu sur nos Principes de conduite des affaires, et ensuite sur nos Critères d'octroi de crédit qui précisent la manière dont la vision et la mission de la Banque Triodos transparaissent dans l'exercice de notre métier de banquier. Les Exigences minimales & Critères d'exclusion de la Banque Triodos, tels qu'énoncés dans le présent document, précisent quelles sont les exigences minimales absolues appliquées par Triodos Investment Management dans le cadre de ses activités d'investissement. Les Exigences minimales & Critères d'exclusion s'appliquent également à l'ensemble des conventions de crédit.

### La mission de la Banque Triodos est de :

- contribuer à construire une société favorisant la qualité de vie des personnes et accordant une place centrale à la dignité humaine ;
- permettre aux particuliers, aux institutions et aux entreprises d'utiliser leur argent de manière plus

réfléchie, au bénéfice de la société et de l'environnement, et en vue de soutenir le développement durable ;

- offrir à ses clients des produits financiers durables et un service de grande qualité.

### Ambition

La Banque Triodos souhaite promouvoir la dignité humaine et la protection de l'environnement, et centre particulièrement son attention sur la qualité de vie en général. Une gestion véritablement responsable, la transparence et un usage plus réfléchi de l'argent constituent des éléments essentiels de cette approche. Dans son activité quotidienne, la Banque Triodos entend être une banque durable. Cela signifie en premier lieu qu'elle propose des produits et services qui favorisent de manière directe un développement durable. L'argent joue un rôle moteur dans cette stratégie car une utilisation réfléchie de celui-ci signifie investir dans une économie durable. Ce qui, à son tour, contribue à créer une société offrant une meilleure qualité de vie.

### Marché et activités de base

La Banque Triodos accomplit sa mission de banque durable de trois manières différentes :

- En tant que banque privilégiant la relation avec le client - La philosophie de la Banque Triodos en matière de services consiste à approfondir et à développer des relations à long terme avec ses clients. Différents canaux permettent de favoriser ces relations, qu'il s'agisse de rencontres dans nos bureaux entre clients et collaborateurs de la banque, de courriers, d'appels téléphoniques ou de contacts - de plus en plus fréquents - via Internet. L'objectif de la Banque Triodos est de se constituer une clientèle diversifiée qui interagit étroitement avec elle : des clients tant particuliers que professionnels qui, tous, ont choisi consciemment la Banque Triodos comme partenaire financier. La manière dont cela se concrétise varie d'un pays à l'autre, en fonction, notamment, du degré de développement des succursales et bureaux sur place.
- En tant que prestataire de services durables - Les clients attendent de leur banque non seulement des produits et services durables, mais aussi des tarifs compétitifs et un service professionnel. La Banque Triodos considère que ces valeurs clés pour le consommateur ne peuvent être dissociées l'une de l'autre. C'est pourquoi elle s'efforce d'offrir un éventail

de services bancaires soutenant un développement durable. Le fait de considérer cette dimension relationnelle comme un objectif stratégique essentiel a conduit la Banque Triodos à développer des produits innovants reflétant directement la mission et les valeurs qui constituent le cœur de son activité. Le développement de produits a lieu dans tous les pays où la banque est présente.

- En tant qu'acteur de référence - La Banque Triodos souhaite encourager le débat public sur des problématiques telles que la qualité de vie, la responsabilité sociétale des entreprises et la banque durable. S'appuyant sur plus de 30 ans d'expérience, elle entend également encourager la société à promouvoir un développement plus durable. Les implications de ce débat public débordent largement du cadre des activités de la Banque Triodos elle-même. La vision et l'approche de la Banque Triodos lui ont valu une reconnaissance internationale. Sa participation au débat public, souvent au travers d'événements de haut niveau qu'elle organise ou auxquels elle participe, permet à tout un chacun d'identifier les causes qu'elle soutient et de connaître son point de vue au sujet d'évolutions sociétales importantes. L'identité de la Banque Triodos joue ici un rôle crucial, renforçant à la fois sa marque et sa réputation.

### L'approche positive de la Banque Triodos

L'approche positive de la Banque Triodos en matière de crédits et d'investissements durables comprend les points suivants :

- Identifier les secteurs durables que la Banque Triodos est susceptible de soutenir en finançant et en investissant dans des entreprises, institutions et projets relevant de ces secteurs.
- Sélectionner des entreprises, organisations et projets qui génèrent de véritables avantages sociaux, culturels ou environnementaux.
- Évaluer la motivation des personnes impliquées dans ces entreprises, organisations et projets, ainsi que la faisabilité de leurs objectifs et la capacité de ces personnes à les réaliser.
- Veiller à ce que les entreprises, organisations et projets sélectionnés rencontrent les Exigences minimales & Critères d'exclusion, ce qui implique une minimisation de l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les personnes et la planète.
- Financer des entreprises, activités et projets solides, répondant à des besoins clairement identifiés.

### Produits et processus exclus

La Banque Triodos recourt à une approche positive tant pour ses services bancaires que pour ses activités de gestion des investissements. Elle est guidée par ce qu'elle a la volonté de faire et par l'impact qu'elle souhaite générer. La suite du présent document énonce les exclusions qui découlent fort logiquement de cette approche positive et qui sont classifiées de la manière suivante :

#### • *Dignité humaine*

Santé et sécurité : alcool, jeux de hasard, pornographie, tabac et armes

Droits de l'homme : minéraux de conflit, droits de l'homme et droits du travail

#### • *Protection de la planète*

Espèces animales : expérimentation animale, élevage intensif, pêche commerciale, fourrure et cuirs spéciaux

Environnement : biodiversité, déforestation, énergie, manipulations génétiques, substances dangereuses et contamination, ressources naturelles et exploitation minière, eau

#### • *Gouvernance*

Comptabilité et rémunérations, corruption, fiscalité, violation des lois, codes et conventions

Parmi le grand nombre de ressources et de produits que les entreprises utilisent, produisent ou commercialisent, certains sont inconciliables avec les objectifs de la Banque Triodos en matière d'impact positif. Vis-à-vis de ceux-ci, la banque a deux approches différentes. D'une part, elle applique une politique de tolérance zéro en cas d'implication des entreprises dans des produits irrémédiablement non durables (par ex. l'armement et l'énergie nucléaire) : ce type d'implication conduit à une exclusion de tout financement ou investissement. D'autre part, elle fixe des seuils d'implication maximale pour certains autres produits considérés comme indésirables (par ex. les produits à base de tabac) et ce, afin de minimiser l'exposition à de tels produits. Une entreprise qui outrepassa les seuils fixés démontre qu'elle a fait un choix stratégique en matière d'implication et est, en conséquence, exclue de tout financement ou investissement.

La Banque Triodos recourt au Principe de Précaution pour minimiser le risque d'impact négatif. Au nom de ce principe, des conditions préalables sont imposées aux entreprises actives dans des secteurs qui présentent un risque accru sur le plan de la durabilité, par exemple en ce qui concerne les violations des droits de l'homme ou l'émission de quantités importantes de gaz à effet de serre. Le Principe de Précaution requiert que les entreprises mettent en place des politiques, des programmes d'action et des indicateurs de performance, démontrant ainsi qu'elles sont conscientes des enjeux et s'efforcent de prévenir et de gérer toute implication dans des controverses ainsi que les effets négatifs de leurs activités.

### Dignité humaine

L'une des ambitions majeures de la Banque Triodos au travers de ses activités de crédit et d'investissement est de promouvoir la dignité humaine ; elle se focalise en particulier sur la qualité de vie en général.

## Santé et sécurité

La santé et la sécurité font partie intégrante de la qualité de vie. La Banque Triodos a défini des exigences minimales vis-à-vis des entreprises impliquées dans des produits ou services susceptibles de détériorer la santé des gens ou d'en menacer la sécurité. Parmi eux figurent l'alcool, les jeux de hasard, la pornographie, le tabac et les armes.

### Alcool

Les boissons alcoolisées entraînent une dépendance susceptible d'affecter le jugement, l'humeur et la coordination physique. La Banque Triodos ne considère pas les boissons alcoolisées comme des produits intrinsèquement controversés, mais estime que leurs propriétés addictives peuvent entraîner des comportements ayant des effets négatifs sur les personnes (consommateurs), leurs familles et la société en général. Dès lors, la Banque Triodos limite son engagement dans les entreprises du secteur qui se montrent insensibles à ces effets.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- produisent des boissons alcoolisées sans avoir de politique visant à interdire la vente et la promotion de ces produits auprès des mineurs, la consommation d'alcool au volant et la consommation excessive d'alcool, ni de programmes d'action sous-tendant une telle politique ;
- commercialisent des boissons alcoolisées sans être conscientes des risques liés à la vente et à la promotion de ces produits auprès des mineurs et qui n'ont pas mis en place de programmes d'action visant à prévenir ce risque.

### Jeux de hasard

Sous jeux de hasard s'entend le fait de parier de l'argent ou des biens matériels avec l'intention d'en gagner encore plus, le succès étant, partiellement du moins, dépendant d'un facteur chance. La Banque Triodos considère que chaque personne est libre de pratiquer les activités de son choix, dans les limites de la légalité et pour autant que celles-ci n'affectent nullement de manière négative toute autre personne ou l'environnement. Or, la dépendance aux jeux de hasard a un impact négatif non seulement sur les joueurs eux-mêmes mais aussi sur leurs familles et la société en général.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- développent, produisent ou commercialisent des jeux de hasard<sup>1</sup> ;
- délivrent des services financiers en lien avec le jeu.

### Pornographie

La pornographie inclut les films, photographies et performances ayant un contenu sexuel explicite et dont l'objectif est d'encourager l'excitation sexuelle. La Banque Triodos considère que chaque personne est libre de pratiquer les activités de son choix, dans les limites de la légalité et pour autant que celles-ci n'affectent nullement de manière négative toute autre personne ou l'environnement. La banque choisit de limiter son engagement à l'égard de produits pornographiques dès lors que ce secteur présente un risque d'exploitation de la personne ou d'atteinte à son intégrité. Les personnes vulnérables, dont les mineurs, ne devraient pas être exposées à du matériel pornographique.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- produisent ou conçoivent des produits pornographiques<sup>2</sup>;
- fournissent un accès à Internet sans avoir de politique ou de programme d'action témoignant de leur préoccupation envers le risque d'exposition aux mineurs et/ou la diffusion de contenu pédopornographique et autres formes illégales de pornographie.

### Tabac

Les produits du tabac englobent les produits finis tels que les cigarettes et les cigares, mais aussi des matériaux indispensables à leur élaboration comme le papier à cigarettes et les filtres. La Banque Triodos considère que chaque personne est libre de pratiquer les activités de son choix, dans les limites de la légalité et pour autant que celles-ci n'affectent pas de manière négative toute autre personne ou l'environnement. La banque choisit de limiter son implication dans la production de produits du tabac dans la mesure où ils contribuent à l'apparition de graves problèmes de santé et ont des effets négatifs sur des tierces personnes, notamment du fait du tabagisme passif.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- produisent des produits du tabac ou les commercialisent sous marque propre<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Une exception est faite pour les activités à résultats différés telles que les loteries dont le but n'est pas lucratif. Elles sont considérées comme moins addictives car l'intervalle de temps entre la mise et le gain est plus long, ce qui donne au joueur l'opportunité de mesurer les conséquences de son comportement. Un seuil de 5% du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application pour l'organisation dans son ensemble et la totalité de ses activités.

<sup>2</sup> Un seuil de 5% du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application pour l'organisation dans son ensemble et la totalité de ses activités.

<sup>3</sup> Un seuil de 5% du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application pour la production de tabac tandis qu'un seuil de 10% est d'application pour la vente de produits à base de tabac.

## Armes

Les armes sont spécifiquement conçues pour permettre à certaines personnes d'user de leur force physique à l'encontre d'autres êtres humains ou d'animaux. La mission de la Banque Triodos est de soutenir l'émergence d'une société qui fasse progresser l'être humain et promeuve la qualité de vie. Le recours aux armes déforce cette mission, raison pour laquelle la Banque Triodos ne finance ni n'investit dans les entreprises produisant ou commercialisant de l'armement.

Le concept de « technologie à double usage » est fréquemment utilisé en relation avec l'armement. Il renvoie à des produits et services pouvant avoir à la fois un usage civil et une application spécifiquement militaire (tels que le combustible ou les services de communication). Les entreprises impliquées dans la production ou la commercialisation de technologies à double usage font l'objet d'une procédure d'analyse approfondie, leurs produits ne pouvant avoir été conçus en vue d'utiliser ou de contribuer à utiliser la force physique à l'encontre d'êtres humains ou d'animaux.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- produisent ou commercialisent des armes, des pièces spécifiquement conçues pour des armes et des services liés à l'armement. Cela concerne les armes conventionnelles et non conventionnelles, telles que les armes nucléaires, chimiques et biologiques et les systèmes d'armement complets ;
- détiennent des participations, obligations ou prêts liés à des entreprises impliquées dans les mines antipersonnel, les bombes à fragmentation et les armes biologiques ou chimiques ;
- fournissent des produits ou services stratégiques à des tierces parties qui violent les droits de l'homme (ou sont fortement enclines à le faire)<sup>4</sup>.

## Droits de l'homme

Les droits de l'homme sont universels et concernent tous les êtres humains. Par le passé, la défense du respect des droits de l'homme était essentiellement perçue comme relevant de la responsabilité des autorités, mais de nos jours, une responsabilité claire en la matière est également imputée aux entreprises.

## Minéraux de conflit

Le tantale, l'étain, le tungstène et l'or sont des minéraux extraits, notamment, en République Démocratique du Congo et dans les pays limitrophes. On les qualifie de « minéraux de conflit » car cette région est déchirée par de violents conflits armés. Le contrôle des sites miniers est étroitement lié au financement des belligérants et attise le conflit en cours.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- fabriquent des produits utilisant des minéraux de conflit (ou des minéraux potentiellement considérés comme tels)<sup>5</sup> ou extraient et vendent de tels minéraux sans avoir rédigé de déclaration les engageant à rechercher des minéraux ne provenant pas de zones de conflit et imposant à leurs propres fournisseurs d'agir en conformité avec ce texte. Les entreprises ont une alternative : s'engager à s'approvisionner en minéraux « sans conflit » (ce qui autorise un approvisionnement dans la zone), en participant au ou en s'appuyant sur le programme CFS (Conflict-Free Smelter) et les résultats de celui-ci<sup>6</sup>.

## Droits de l'homme

La Banque Triodos s'appuie sur des documents-cadres tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme pour évaluer et sélectionner les entreprises avant tout financement ou investissement. Les relations d'affaires de la banque doivent respecter les normes relatives aux droits de l'homme, telles que définies par les organisations précitées, en particulier les droits des femmes, des enfants et autres groupes de personnes vulnérables.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- opèrent dans des secteurs considérés comme présentant un risque élevé en matière de violation des droits de l'homme<sup>7</sup> et qui n'ont pas mis en place de politique reflétant leur volonté de prévenir les risques potentiels et/ou réels de violation des droits de l'homme découlant de leurs activités ;
- opèrent dans des secteurs considérés comme présentant un risque élevé en matière de violation des droits de l'homme et qui n'ont pas mis en place de

4 Par exemple, des pays sous embargo des Nations Unies ou de l'Union européenne, des États ou des pays en faillite ou fragilisés et qui sont gravement corrompus. Une part disproportionnée du budget public affectée à l'achat d'armement est susceptible d'indiquer un risque accru de violation des droits de l'homme.

5 Tels que définis, entre autres, par le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minéraux provenant de zones de conflit ou à haut risque, et par le Processus de certification de Kimberley.

6 Le Programme Conflict Free Smelters (CFS) soutient les entreprises qui souhaitent faire des choix réfléchis quant à l'utilisation de minéraux de conflit dans leur chaîne d'approvisionnement.

7 Les secteurs à haut risque en matière de violation des droits de l'homme sont la construction et l'ingénierie, les équipements électriques, les équipements et services énergétiques, les technologies de l'information, les conglomérats industriels, les machines, l'industrie métallique et minière, les produits papetiers et forestiers, ainsi que les services de télécommunications.

procédures visant à remédier à l'impact négatif de leurs activités sur les droits de l'homme, soit de manière directe, soit en y ayant contribué ;

- ne respectent pas le droit humanitaire international et permettent l'installation de colonies dans des territoires occupés, ou sont impliquées dans des controverses concernant une présence effective dans ces mêmes territoires ;
- ne préviennent pas les conflits relatifs aux droits du sol et deviennent propriétaires de ressources naturelles sans véritable consultation des communautés et autorités locales, ni en ayant obtenu un « consentement libre, préalable et éclairé » (FPIC – Free, Prior and Informed Consent) des utilisateurs (traditionnels) de ces terres ;
- sont impliquées dans des violations des droits de l'homme, en ce compris le fait de contribuer à ou de retirer des bénéfices de violations flagrantes et récurrentes des droits de l'homme de la part de gouvernements ou de parties tierces ;
- emploient ou coopèrent avec des tiers qui enfreignent les droits civils et politiques, tels que des forces de l'ordre ou des régimes répressifs ;
- délivrent des produits ou services stratégiques à des tiers contribuant directement à la violation des droits civils et politiques ;
- opèrent dans des zones sans autorité réelle ou agitées par des conflits, sans être en mesure de démontrer clairement leur non-implication dans les violations des droits de l'homme ;
- refusent de reconnaître les besoins fondamentaux des personnes.

### Droits du travail

Les droits fondamentaux au travail forment un ensemble de droits relatifs aux relations de travail entre employeurs et employés. Ces droits, tels que définis par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), constituent la base de la politique de la Banque Triodos en matière de droits du travail.

L'OIT a identifié quatre problématiques qu'elle juge fondamentales en matière de droits du travail : le travail des enfants, l'égalité (discrimination), le travail forcé et la syndicalisation<sup>8</sup>. Les entreprises sont tenues de respecter ces droits, au même titre que d'autres droits du travail, par exemple en matière de santé et de sécurité, tels qu'ils sont définis par l'OIT et décrits dans la Déclaration tripartite. Il est également de leur

responsabilité d'instaurer des procédures de traitement des plaintes du personnel et de résolution des violations et des conflits, si possible en concertation avec les organisations syndicales. Enfin, les entreprises sont tenues de traiter leur personnel avec équité, indépendamment de leur genre ou de leurs origines. Les efforts visant à proposer des salaires décents et à fixer un nombre maximal d'heures de travail sont reconnus et soutenus.

La Banque Triodos reconnaît l'importance de diverses initiatives sectorielles en matière de développement durable, soit dans le but d'améliorer les conditions de travail, soit en vue d'accroître les responsabilités sociales, environnementales et éthiques des entreprises<sup>9</sup>. Outre la protection de leurs propres travailleurs, les entreprises devraient également protéger les personnes subissant les effets négatifs de leurs activités, qu'il s'agisse de maladies ou de blessures.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- violent de manière récurrente les droits fondamentaux au travail de leurs travailleurs ou collaborent avec des fournisseurs qui agissent de cette manière ;
- opèrent dans des secteurs considérés comme à haut risque pour la violation des droits du travail de leurs travailleurs<sup>10</sup> sans avoir mis en place de politique ou de programme d'action comportant des objectifs clairs afin de répondre aux problèmes de droits du travail propres à leur secteur, tels que la liberté d'association, la santé et la sécurité au travail, les conditions de travail ;
- opèrent dans des secteurs considérés comme à haut risque pour la violation des droits du travail des travailleurs employés dans la sous-traitance<sup>11</sup> et qui n'ont pas défini de politique vis-à-vis de leurs sous-traitants concernant la santé et la sécurité de leurs travailleurs, ainsi que le respect des quatre droits fondamentaux au travail garantis par les conventions de l'OIT, ni mis en place un programme de gestion complémentaire incluant des objectifs clairs, des procédures de contrôle, une évaluation annuelle et des mesures correctrices ;
- privent leurs travailleurs d'un lieu de travail sain et sûr, ou nient leurs besoins fondamentaux, notamment en ce qui concerne l'accès aux soins et à une nourriture appropriée.

8 La syndicalisation inclut la liberté d'association et le droit de négociation collective.

9 À titre d'exemples, la Campagne Vêtements Propres, la Better Cotton Initiative et le label Fair Wear dans l'industrie de l'habillement, le Conseil international des industries du jouet dans le secteur des jouets, la Charte mondiale Responsible Care dans l'industrie chimique, la Coalition de citoyenneté de l'industrie électronique et le Guide pour une électronique plus verte dans le secteur ICT.

10 Ces secteurs sont l'automobile, les matériaux de construction, la vente au détail de produits alimentaires et de première nécessité, l'hôtellerie, la restauration et le secteur des loisirs, l'industrie métallique et minière.

11 Ces secteurs sont : les équipements de communication, les équipements informatiques (hardware, supports de stockage et périphériques), les produits alimentaires, la vente au détail, le textile et la confection, ainsi que les produits de luxe.

## Protection de la planète

La Banque Triodos s'efforce de minimiser l'impact négatif potentiel de ses activités de crédit et d'investissement, son objectif étant de favoriser une société durable, respectant le règne animal et l'environnement.

### Espèces animales

La Banque Triodos est un défenseur engagé du bien-être animal et considère que les espèces animales contribuent, de différentes manières, à une meilleure qualité de vie. La problématique du bien-être animal comporte plusieurs facettes : l'expérimentation animale, l'élevage intensif, la fourrure et les cuirs spéciaux.

### Expérimentation animale

Le recours à l'expérimentation animale est légalement autorisé dans certains cas. La Banque Triodos considère que l'expérimentation animale n'est acceptable que dans le cadre de produits médicaux lorsqu'il n'existe aucune alternative fiable. Dans ce cas, elle demande néanmoins aux entreprises de réduire, affiner ou remplacer (principe des 3R : reduce, refine, replace) l'expérimentation animale lorsque cela s'avère possible.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- fabriquent des produits non médicaux testés sur des animaux<sup>12</sup>;
- effectuent des tests sur les animaux pour des produits non médicaux, sans obligation légale d'agir de la sorte ;
- effectuent des tests sur les animaux pour des produits médicaux sans appliquer le principe des 3R<sup>13</sup> ni promouvoir celui-ci.

Le recours à l'expérimentation animale est particulièrement fréquent dans l'industrie pharmaceutique. La Banque Triodos soutient les entreprises qui recherchent activement des alternatives à l'expérimentation animale, en investissant dans celles-ci ou en finançant des initiatives de cette nature. Les entreprises pharmaceutiques qui effectuent des tests sur les animaux doivent respecter des critères plus étendus.

La Banque Triodos exclut les entreprises pharmaceutiques qui :

- n'effectuent pas un examen éthique de leurs tests sur les animaux ;
- ne communiquent pas ouvertement le nombre d'animaux utilisés ;
- n'utilisent pas d'animaux inférieurs<sup>14</sup> lorsque cela s'avère possible ;
- manquent de transparence au sujet de l'utilisation d'animaux transgéniques ;
- ne soutiennent pas activement le principe des 3R.

### Élevage intensif

L'élevage intensif est caractérisé par le confinement des animaux et des densités d'élevage élevées. La Banque Triodos considère que l'agriculture biologique, qui se situe exactement à l'opposé de l'agriculture intensive, est l'unique approche systématique pour une agriculture et une production alimentaire durables. La banque attend des entreprises impliquées dans l'élevage d'animaux (sauvages) qu'elles respectent le principe des Cinq Libertés, à savoir ne pas souffrir de la faim ou de la soif, ne pas souffrir d'inconfort, ne pas souffrir de douleurs, de blessures ou de maladies, pouvoir exprimer les comportements naturels propres à l'espèce, ne pas éprouver de peur ou de détresse.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- opèrent dans des secteurs considérés comme à haut risque en ce qui concerne l'usage de produits issus d'élevages intensifs<sup>15</sup> sans disposer d'une politique en matière de bien-être animal ou qui n'appliquent pas des normes suffisantes en matière de bien-être animal<sup>16</sup> vis-à-vis des produits qu'elles achètent ou produisent ;
- sont actives dans la vente au détail de produits alimentaires ou de première nécessité mais ne participent à aucune initiative visant à améliorer le bien-être animal, n'assurent pas la promotion de produits répondant à de meilleures normes de bien-être animal, ou ne proposent pas de produits d'origine animale biologiques ou d'autres produits répondant à de meilleures normes de bien-être animal ;
- opèrent dans un créneau de l'industrie alimentaire utilisant des produits d'origine animale sans offrir de produits alternatifs contenant des ingrédients d'origine animale biologiques ;

---

12 Un seuil de 5% du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application pour l'organisation dans son ensemble et la totalité de ses activités.

13 Le principe des 3R est largement accepté en tant que norme éthique en matière d'expérimentation animale et guide ceux qui recourent aux tests sur les animaux à des fins scientifiques dans certains pays. Il recommande de réduire (reduce) le nombre d'animaux utilisés, de remplacer (replace) l'expérimentation animale par d'autres options lorsque cela s'avère possible et d'affiner (refine) les tests afin de minimiser la souffrance animale.

14 Les animaux inférieurs sont ceux qui présentent des caractéristiques relativement simples, par opposition aux animaux plus évolués comme les mammifères et les vertébrés.

15 Ces secteurs sont les produits alimentaires, la vente au détail de produits alimentaires et de première nécessité, l'hôtellerie, la restauration et le secteur des loisirs.

16 Une « politique suffisante en matière de bien-être animal » est une politique qui adhère aux Cinq Libertés reconnues internationalement ou qui reconnaît la valeur intrinsèque des espèces animales et précise la

- sont actives dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs et ne proposent pas de plats végétariens ou biologiques en complément des repas classiques ;
- proposent des produits et services en rapport avec l'élevage intensif tels que le transport, l'abattage ou des équipements, sans avoir de politique de réduction de la souffrance animale ni de normes suffisantes dans ce domaine ;
- développent des activités pédagogiques ou de protection de la nature impliquant des animaux sauvages, sans pouvoir offrir de garanties au sujet du bien-être de ces animaux ;
- développent des activités de loisirs impliquant des animaux sauvages.

### Pêche commerciale

La pêche non durable représente une menace pour la préservation des stocks de poissons et la protection de l'environnement marin pour les générations futures. La surveillance et la gestion des stocks de poissons sont entravées par une pratique controversée consistant à enregistrer les bateaux de pêche dans des pays dotés de cadres réglementaires faibles.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- opèrent dans l'industrie de la pêche, celle de la transformation ou dans la commercialisation des produits de la pêche sans avoir de programme d'action et de politique responsables en matière de pêche ;
- opèrent dans l'industrie de la pêche, celle de la transformation ou dans la commercialisation des produits de la pêche sans être en conformité avec les normes et accords internationaux<sup>17</sup> ;
- recourent à des techniques de pêche controversées<sup>18</sup>.

### Fourrure et cuirs spéciaux

La fourrure et la peau des animaux sont utilisées dans la confection et l'ameublement, entre autres. La fourrure et les cuirs spéciaux sont des produits de luxe qui ne répondent pas aux besoins fondamentaux de l'homme dès lors que des alternatives pertinentes existent. La Banque Triodos considère que les animaux ne doivent ni souffrir ni éprouver de la peur, et s'oppose dès lors à l'élevage, à la chasse et à la prise d'animaux uniquement pour leur fourrure ou leur peau.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- capturent et/ou maintiennent en captivité des animaux pour leur peau ou leur fourrure ;
- fabriquent ou commercialisent des produits contenant de la fourrure ou un cuir spécial<sup>19</sup>.

### Environnement

La Banque Triodos s'efforce de générer un impact positif sur le plan environnemental. Les thèmes liés à l'environnement sont la biodiversité, la déforestation, l'énergie, les manipulations génétiques, les substances dangereuses et les risques de contamination, les ressources naturelles et l'exploitation minière, ainsi que l'eau.

### Biodiversité

La biodiversité se réfère à la multiplicité des espèces animales et végétales, à leur habitat et à leurs gènes, qui sont à la base de toute vie. La Banque Triodos estime que la biodiversité constitue le fondement de la vie sur Terre et conditionne le bien-être et la survie des populations. La biodiversité sert également de support à l'économie, en fournissant à celle-ci des produits et des services. C'est pourquoi la Banque Triodos analyse en profondeur les entreprises opérant dans des secteurs susceptibles de porter atteinte à la biodiversité.

Les entreprises devraient s'abstenir de tout impact négatif sur la biodiversité et les écosystèmes fragiles, par exemple au travers de l'introduction d'espèces exotiques. Afin de prévenir le déclin de la biodiversité, la Banque Triodos demande à ses relations d'affaires de suivre la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique et les documents qui y sont liés, tels que les Lignes directrices de Bonn, le Protocole de Nagoya et le Protocole de Carthagène.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- opèrent dans des secteurs ayant un impact considérable sur la biodiversité<sup>20</sup> sans avoir mis en œuvre de programmes d'action visant à limiter cet impact. Ces programmes peuvent inclure (mais de manière non limitative) une évaluation de l'impact environnemental prenant en compte l'ensemble des

---

responsabilité des êtres humains à leur égard. Des normes de bien-être animal suffisantes doivent aller au-delà des exigences légales en matière de bien-être animal et concerner, entre autres, l'hébergement, le transport, la nourriture et le comportement naturel de l'animal.

17 Parmi les accords internationaux importants pour le secteur figurent les règlements de l'UE et la Convention MARPOL, le label du Marine Stewardship Council (MSC), le Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO, la certification de l'Aquaculture Stewardship Council (ASC), les aires marines protégées et les Principes internationaux pour l'élevage responsable de la crevette. Un seuil de 5% du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application pour les fonds ISR.

18 Les techniques de pêche controversées sont, par exemple, les chaluts, les filets dérivants, le prélèvement d'ailerons de requin, mais aussi la pêche fantôme et le non-respect des zones interdites à la pêche.

19 Un seuil de 5% du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application pour les fonds ISR.

20 Les secteurs ayant un impact important sur la biodiversité sont l'industrie métallique et minière, les produits papetiers et forestiers, et la production alimentaire.

conséquences de leurs activités sur la biodiversité. Cette évaluation doit se fonder au minimum sur les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) en matière de reporting sur les sujets de la biodiversité et de l'utilisation des terres ;

- utilisent de l'huile de palme dans leurs produits sans être membres de la Table ronde pour une huile de palme durable (RSPO) ou du Palm Oil Innovations Group (POIG), ou qui n'ont adopté aucun objectif clair concernant un approvisionnement 100% durable en huile de palme ;
- utilisent du soja dans les produits alimentaires sans être membres de la Table ronde pour un soja responsable ou sans avoir de politique et/ou de programmes d'action en matière d'approvisionnement ciblant explicitement cette matière première ou, de manière plus large, le fait d'éviter la déforestation ;
- ont des effets négatifs sur les zones protégées<sup>21</sup> ;
- ont des effets négatifs sur les espèces animales protégées<sup>22</sup> ;
- font usage d'espèces reprises sur la liste CITES<sup>23</sup> sans avoir fixé de lignes directrices en matière d'approvisionnement durable pour ce type d'activités.

### Déforestation

La déforestation est le défrichement intentionnel de la forêt. La Banque Triodos estime que les forêts constituent une ressource précieuse en matière de biodiversité et pour de nombreux produits forestiers, utilisés aussi bien dans le domaine médical que dans la construction, par exemple. Les forêts, en particulier celles qui sont estampillées HCS (High Carbon Stock)<sup>24</sup> ont une importante capacité d'absorption des gaz à effet de serre et sont capables de stocker d'importantes quantités de carbone. La Banque Triodos attend des entreprises qu'elles prennent leurs responsabilités en matière de protection des zones forestières.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- sont impliquées dans la déforestation illégale ou ont des activités d'exploitation forestière controversées dans des zones protégées, ce qui inclut (mais de manière non limitative) la conversion des tourbières et des forêts HCS en terres agricoles ;
- ne font rien pour prévenir l'utilisation de bois de construction illégalement coupé et vendu au travers de leur chaîne d'approvisionnement en bois ;
- ne respectent pas les droits des communautés locales et autochtones en matière d'utilisation équitable et juste des forêts ;

- possèdent des forêts non certifiées, de préférence par le Forest Stewardship Council (FSC) ou via le système de certification PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification) ;
- utilisent du bois ou de la pulpe de bois sans que 50% au moins des produits achetés ne proviennent de forêts certifiées ;
- utilisent des volumes importants de papier sans que 50% au moins des produits achetés ne soient certifiés ou recyclés après consommation.

### Énergie

Par énergie, l'on entend les sources d'énergie et la sécurité énergétique, mais aussi la génération, la production, la fourniture et la consommation d'énergie. La Banque Triodos vise un avenir durable sur le plan énergétique. C'est pourquoi elle finance des entreprises qui augmentent le recours aux sources d'énergie renouvelables, défendent des projets visant à réduire la demande énergétique et promeuvent l'efficacité énergétique.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- opèrent dans des secteurs à forte intensité énergétique<sup>25</sup> sans communiquer au sujet de leurs émissions de gaz à effet de serre ni avoir mis en place un programme d'action solide, avec des objectifs clairs de réduction des gaz à effet de serre ;
- produisent ou commercialisent de l'énergie issue de centrales électriques au charbon, au pétrole ou au gaz (énergies fossiles)<sup>26</sup> ;
- construisent des centrales au charbon ou exploitent de telles centrales construites après 2009<sup>27</sup> ;
- produisent de l'énergie à partir de la biomasse, en utilisant des matières premières qui entrent en concurrence avec la production alimentaire ou sont issues de l'agriculture intensive ;
- produisent ou commercialisent de l'énergie nucléaire, des centrales nucléaires ou des composants spécifiques pour la production d'énergie nucléaire ;
- transportent ou stockent du combustible nucléaire irradié.

### Manipulations génétiques

Les manipulations génétiques désignent toute manipulation artificielle des gènes. Les produits des cultures génétiquement modifiées ont pénétré la chaîne de production alimentaire alors que les conséquences de cette situation pour l'environnement n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. Les manipulations génétiques des animaux n'ont pas été

<sup>23</sup> CITES : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

<sup>24</sup> L'approche HCS est une méthodologie qui distingue les zones forestières sujettes à protection des zones dégradées ayant un faible stockage de carbone et une faible biodiversité qui peuvent être développées.

<sup>25</sup> Ces secteurs sont l'industrie chimique, les matériaux de construction, l'industrie métallique et minière, les produits papetiers et forestiers, le secteur du transport, l'automobile et les services aux collectivités (utilities).

<sup>26</sup> Un seuil de 5% du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application pour les fonds ISR.

<sup>27</sup> À partir de 2009, la prise de conscience au sujet du changement climatique et des causes de celui-ci est devenue primordiale. Dès lors, l'implication dans de telles activités est le reflet d'une décision délibérée.



davantage anticipées. La Banque Triodos est favorable à l'alimentation et à l'agriculture biologiques, qui sont fondées sur des écosystèmes naturels, soutiennent la biodiversité et se soucient tant de la santé humaine que du bien-être animal. Les citoyens devraient avoir l'opportunité de choisir des aliments qui n'ont pas été génétiquement modifiés.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- développent ou commercialisent des cultures vivrières ou fourragères transgéniques ;
- transforment des cultures vivrières génétiquement modifiées, à moins qu'elles n'en réduisent l'importance de manière proactive ou offrent au consommateur une liberté de choix ;
- mettent en avant les avantages de cultures vivrières génétiquement modifiées et ne privilègent pas le principe de précaution, ou s'opposent activement à toute réglementation en matière d'étiquetage, privant ainsi le consommateur de sa liberté de choix ;
- modifient génétiquement des animaux à des fins non médicales ;
- modifient génétiquement des animaux à des fins médicales alors qu'il existe des alternatives ;
- sont impliquées dans les xénotransplantations, ce qui implique d'élever des animaux en vue de la production d'organes destinés à la transplantation humaine ;
- sont impliquées dans le clonage des animaux.

#### **Substances dangereuses et contamination**

Les substances dangereuses peuvent être à l'origine de problèmes environnementaux et de problèmes de santé, soit du fait de leur accumulation dans la chaîne alimentaire, soit en raison d'une toxicité aiguë. La contamination renvoie à l'introduction de micro-organismes, de produits chimiques, de substances toxiques, de déchets ou d'eaux usées dans l'environnement (air, eau ou sol) à des niveaux de concentration tels qu'ils nuisent à la santé et à l'utilité des organismes vivants. La Banque Triodos considère que les substances dangereuses et la contamination peuvent causer des dommages importants à l'environnement et interfèrent avec les processus naturels, tout en constituant une menace pour la vie humaine et la qualité de vie. La Banque Triodos attend des entreprises qu'elles minimisent le recours à des substances dangereuses telles que les pesticides, et qu'elles manipulent leurs déchets avec prudence. En outre, les entreprises ont la responsabilité d'empêcher toute contamination liée à leur chaîne d'approvisionnement, leurs processus de production et leurs produits.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- opèrent en des lieux où les conséquences négatives potentielles de leurs activités sont incontrôlables ;
- produisent ou commercialisent des pesticides et autres substances dangereuses constituant une menace pour le bien-être des êtres humains, des animaux et de l'environnement<sup>28</sup> ;
- sont impliquées dans des controverses liées à des risques de contamination et à des substances dangereuses sans avoir adopté de mesures suffisantes pour l'adoption des « meilleures technologies disponibles » (MTD) afin de prévenir tout problème futur ;
- produisent ou commercialisent les substances reconnues internationalement comme étant les plus dangereuses, telles que définies par la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants ;
- dirigent leurs affaires de manière telle que celles-ci causent des dommages importants et irréversibles à l'environnement ;
- ne respectent pas les principaux accords internationaux relatifs à la production et à l'utilisation de substances dangereuses ou toxiques<sup>29</sup> ;
- ne respectent pas les principaux accords internationaux relatifs au commerce de produits et de déchets chimiques<sup>30</sup> ;
- sont impliquées dans le déversement de résidus dans les cours d'eau ou les fonds marins.

#### **Ressources naturelles et exploitation minière**

L'extraction de ressources non renouvelables telles que le fer, l'aluminium ou le cuivre est susceptible de conduire à leur épuisement. Les activités actuelles de recyclage ne rencontrent pas tous les besoins urgents en ce qui concerne les matières premières. La Banque Triodos soutient les entreprises qui cherchent à ralentir ou à remédier à l'épuisement des ressources naturelles, par exemple en privilégiant une utilisation plus efficace de ces ressources, leur recyclage ou leur remplacement par des substituts plus durables.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- extraient ou produisent du pétrole et du gaz non conventionnels, tels que le gaz de schiste et les sables bitumineux ;
- extraient ou produisent du pétrole et du gaz conventionnels<sup>31</sup>, en ce compris la production d'équipements ou de composants spécifiques pour l'extraction pétrolière et gazière, ou livrent des services spécifiques à ces mêmes secteurs ;
- extraient ou transforment des matières premières en vue de raréfaction sans entreprendre la moindre action en vue de prévenir leur épuisement ;

<sup>28</sup> Un seuil de 5% du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application pour les fonds ISR.

<sup>29</sup> Telles que stipulées, par exemple, par le Protocole de Montréal.

<sup>30</sup> Tels que stipulés, par exemple, par la Convention de Bâle et la Convention de Rotterdam.

<sup>31</sup> Un seuil de 5% du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application pour les fonds ISR.

- extraient des métaux ou des minéraux (industrie minière) sans avoir mis en œuvre un système de gestion environnementale efficace ou un programme d'intervention d'urgence, et sans réaliser d'étude d'évaluation des risques environnementaux et sociaux pour tout nouveau projet, incluant un plan solide de fermeture ou d'abandon du site d'exploitation ;
- extraient des métaux ou des minéraux (industrie minière) sans communiquer publiquement les montants payés en contrepartie aux gouvernements ;
- extraient des métaux ou des minéraux (industrie minière) sans avoir de politiques en matière de droits de l'homme garantissant et démontrant leur non-implication dans des controverses en matière de droits de l'homme ;
- transforment des métaux ou des minéraux en n'ayant pas d'exigences environnementales claires vis-à-vis de leurs sous-traitants, ni de système de gestion environnementale efficace ;
- sont impliquées dans des activités minières controversées ;
- extraient du charbon ou de l'uranium<sup>32</sup>.

## Eau

La demande globale en eau douce a doublé au cours des 50 dernières années et devrait augmenter de 40% supplémentaires à l'horizon 2030. Dans les zones pauvres en eau, cette situation peut entraîner une concurrence accrue entre entreprises, populations locales, agriculture et écosystèmes pour s'approprier cette ressource. La Banque Triodos encourage les entreprises qui gèrent et limitent leur consommation d'eau, et qui minimisent l'impact de celle-ci, par exemple en prévenant la pollution de l'eau grâce à des stratégies de gestion de l'eau et des programmes d'action. La banque entre en dialogue avec les entreprises pour les encourager à mieux comprendre leur empreinte hydrique et stimuler une bonne gestion de l'eau.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- opèrent dans des secteurs gros consommateurs d'eau<sup>33</sup> sans prendre de mesures visant à réduire la consommation en eau douce dans l'ensemble de leurs activités. Ces mesures incluent (mais de manière non limitative) des évaluations d'impact de la pénurie en eau ;
- démarrent de nouvelles activités dans des zones où la pénurie en eau est préexistante et où ces activités sont susceptibles de concurrencer les besoins des communautés locales.

## Gouvernance

La Banque Triodos est d'avis qu'une bonne structure de gouvernance incarne la philosophie, les pratiques et la culture communes au sein d'une entreprise, et a un effet autorégulateur afin de garantir les bonnes pratiques dans le futur. Les thématiques pertinentes concernant la gouvernance d'entreprise incluent la comptabilité et les rémunérations, la corruption, la fiscalité et la violation des lois, codes et conventions.

### Comptabilité et rémunérations

Des politiques et des règles de conformité solides en matière de comptabilité et de rémunérations sont essentielles pour garantir la santé et la réputation d'une entreprise sur le long terme. En ce qui concerne la politique de rémunération, la Banque Triodos croit en la motivation intrinsèque des employés à privilégier les bonnes pratiques. Elle s'efforce d'inspirer d'autres entreprises grâce à sa vision des choses.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- sont impliquées dans des irrégularités comptables ou des controverses salariales qui soulèvent d'importantes questions éthiques/morales et violent de manière évidente des normes ou des bonnes pratiques locales ou internationales, tout en échouant à prendre des mesures crédibles.

### Corruption

Par corruption l'on entend l'abus de pouvoir visant à modifier le cours normal des affaires, habituellement caractérisé par le fait de donner ou de recevoir des pots-de-vin ou des sommes d'argent. La Banque Triodos estime que la corruption est susceptible d'avoir des conséquences négatives importantes pour la société et l'environnement, ainsi que pour l'économie aux niveaux local, national et international.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- opèrent dans des secteurs considérés comme à haut risque en matière de corruption<sup>34</sup>, sans disposer de politique formelle concernant les risques de corruption et de pots-de-vin. Outre cette politique, les entreprises qui sont actives dans la construction et l'ingénierie sont également tenues de mettre en place des programmes d'action en matière d'éthique professionnelle visant à prévenir la corruption ;
- sont impliquées dans des controverses liées à la corruption, aux pots-de-vin ou au blanchiment d'argent ;
- promettent ou offrent des pots-de-vin ou autres avantages illégaux, soit directement, soit

<sup>32</sup> Un seuil de 5% du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application pour les fonds ISR.

<sup>33</sup> Ces secteurs sont l'industrie chimique, les matériaux de construction, les contenants et emballages, l'alimentation et les boissons, l'industrie métallique et minière, les produits papetiers et forestiers, et les services aux collectivités (utilities).

<sup>34</sup> Ces secteurs sont l'industrie métallique et minière, l'industrie pharmaceutique, les services de télécommunications, la construction et l'ingénierie.

indirectement, dans le but d'obtenir ou de sauvegarder des commandes ou d'autres avantages.

### Fiscalité

La Banque Triodos est favorable à un système fiscal équitable et efficace, prenant en compte les intérêts de toutes les parties prenantes. Elle estime également que les impôts devraient être dus dans les pays où les activités sont exercées. Dans bien des cas, l'optimisation fiscale est légale et permet d'accroître les performances financières d'une entreprise, particulièrement sur le court terme. Cependant, une planification fiscale agressive peut avoir de fâcheuses conséquences à long terme, qu'il s'agisse de risques financiers, réglementaires ou de réputation.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- sont impliquées dans des montages d'évasion fiscale qui soulèvent d'importantes questions éthiques ou morales et violent de manière évidente des normes locales ou internationales, tout en échouant à prendre des mesures crédibles.

### Violation des lois, codes et conventions

La législation, les codes de conduite et les conventions fixent le cadre dans lequel les entreprises peuvent conduire leurs affaires de manière légale, et sont des éléments essentiels permettant de réguler le comportement des entreprises au regard de leur impact sur les personnes et l'environnement.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- violent les lois, les codes de conduite ou les conventions, à moins qu'elles ne puissent démontrer un changement structurel en leur sein générant des changements de comportement fondamentaux.

Certains produits, services et activités (controversé(e)s) ne sont pas repris(es) dans l'une des catégories énoncées dans le présent document ; ils n'en constituent pas moins un obstacle significatif au développement durable. La Banque Triodos se réserve le droit d'exclure les entreprises proposant de tels produits, services ou activités. Les entreprises qui ont été impliquées dans des controverses et ne font pas la démonstration d'améliorations appropriées peuvent également être exclues.

## Les politiques de la Banque Triodos dans la pratique

Les Exigences minimales & Critères d'exclusion de la Banque Triodos sont des éléments dynamiques, susceptibles d'être modifiés sous l'influence de la législation, du débat public, des standards en matière de bonnes pratiques et du comportement des entreprises. En outre, la politique d'engagement et le dialogue permanent entretenu avec des experts, des groupes de pression et des organisations de la société civile peuvent entraîner des amendements à cette politique. La Banque Triodos applique le principe « se conformer ou s'expliquer » lorsqu'elle fait une entorse à ses propres politiques ou aux normes et principes internationaux, et justifie donc une telle décision. Des exceptions peuvent intervenir notamment lorsque l'implication de la Banque Triodos vise à stimuler une entreprise ou une organisation à adopter les normes de durabilité souhaitées dans un court laps de temps. De tels cas s'accompagnent d'exigences strictes, telles qu'un engagement formel et public à rencontrer les normes en question grâce à une stratégie viable, des objectifs clairs et un calendrier réaliste.

En raison du rôle et de la nature de la Banque Triodos, l'impact mondial réel de son approche positive dépend de la coopération de ses relations d'affaires, notamment les entreprises et organisations que la banque finance et dans lesquelles elle investit. Celles-ci, au même titre que les autres parties prenantes, sont invitées à respecter les politiques et principes de la Banque Triodos (ou l'esprit de ceux-ci) tels que détaillés dans le présent document, et à modeler leurs activités sur la base de ceux-ci. La Banque Triodos souhaite activement que ses relations d'affaires assimilent les éléments pertinents au regard de leurs activités dans leurs propres procédures internes et politiques d'achat, ainsi que dans les contrats avec leurs propres sous-traitants et fournisseurs.

La Banque Triodos accomplit sa mission grâce aux compétences et aux relations humaines de ses collaborateurs. Une structure de gouvernance claire a pour objectif de soutenir et d'améliorer celles-ci, et ne devrait jamais être considérée comme un but en soi.

Triodos Bank NV, août 2016, version 2.4.2